

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

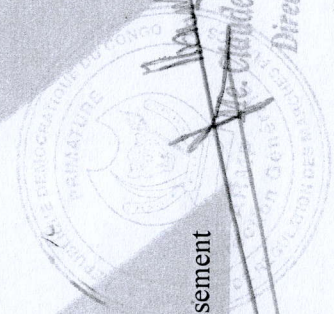
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 116/2025

A LA SOCIETE ENVOL CONSTRUCT LAMBO SARL « ENCONSTLA SARL »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 220/001/CAB/PROGOU/S.SUB/JCMGB/2024, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe de dollars américains onze millions soixante-sept mille cinq cent trente-huit (USD 11 067 538) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains septante sept mille quatre cent septante deux, septante sept centimes (USD 77 472,77), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/07/2025.

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

M. Grand MUYEMBE MBAYI
Directeur Général